

## APPLICATIONS DES ENQUÊTES DÉMOGRAPHIQUES PAR PASSAGES RÉPÉTÉS A LA COLLECTE DE DON- NÉES BIOLOGIQUES RELATIVES A LA FÉCONDITÉ\*

P. CANTRELLE

Cette note est un bref complément au chapitre III première partie de l'ouvrage méthodologique sur les enquêtes à passages répétés.

*L'enquête du Sine-Saloum* en raison de sa durée permettait d'enregistrer non seulement des événements mais aussi un nombre appréciable d'intervalles entre événements successifs :

- entre le mariage et la première naissance
- entre la naissance d'un enfant et son sevrage, son décès éventuel, la naissance du suivant.

L'enquête portait sur 7 000 femmes environ appartenant à l'une des catégories suivantes :

- dans l'ensemble de la zone, toutes les femmes ayant contracté un premier mariage ou ayant eu une naissance vivante au cours de la période d'observation 1963-1965 ;
- dans un village sur quatre, toutes les femmes enregistrées lors de l'inventaire initial, auxquelles étaient posées les questions rétrospectives (nombre de mariages antérieurs, enfants nés vivants et survivants).

L'enquête qui avait été réalisée grâce à une subvention du FAC jusqu'en 1966 a pu être prolongée jusqu'en 1968 grâce à une subvention de l'OMS. On dispose ainsi de cinq cycles annuels consécutifs.

Sur les fiches individuelles des femmes sont portés :

- les caractéristiques démographiques de la femme
- celles du mari, ainsi que le nombre actuel d'épouses
- les changements de domicile éventuels
- les naissances successives survenues pendant la période d'observation avec certains renseignements sur l'enfant : rang de naissance, sevrage, décès ou changement de domicile éventuel.

Il était entendu que l'enquêteur ne tenait compte que des naissances vivantes. La mortalité a été estimée à partir de l'enregistrement d'un certain nombre de gestations, mais celui-ci n'ayant pas été systématique, on ne dispose pas de données individuelles sur la mortalité intra utérine.

---

\* Point 3 c : 3/FACTEURS BIOLOGIQUES.

*Une autre série d'observations fut entreprise :*

- d'une part pour tenter d'obtenir deux autres renseignements relatifs à l'intervalle de naissance :  
la durée de la période d'aménorrhée post partum  
le délai de reprise des rapports après l'accouchement, d'où le recours à des enquêtrices
- d'autre part pour essayer de mieux préciser la mortalité intra utérine et les dates pour l'ensemble des événements enregistrés, de là une périodicité de passage de trois à quatre mois.

Certains renseignements rétrospectifs portant sur le dernier né ou sur l'année précédente étaient demandés en vue de la comparaison avec les résultats de l'observation suivie.

En raison des incertitudes connues relatives à la détermination de l'âge, celle-ci était destinée seulement à une répartition approximative en grands groupes d'âge. De même pour la descendance, il importait seulement de distinguer les primipares des multipares et parmi celles-ci les grandes multipares, à partir de cinq, six enfants.

La nécessité du recours à des enquêtrices et la périodicité des passages a contraint à limiter l'effectif étudié, quatre groupes de 700 femmes environ (15 à 45 ans) choisis au sein des zones déjà étudiées :

- Pikine : toutes les femmes de l'échantillon par sondage
- Kombol : les femmes résidentes de la commune
- Thienaba : celles des villages du groupe PMI
- Saloum : seulement un groupe d'ethnie peul, dont on connaît en général le niveau particulier de fécondité et de mortalité.

Le personnel était composé de deux équipes de deux enquêtrices, chaque équipe étant contrôlée par une femme sociologue.

Cette enquête expérimentale était prévue au départ sur une période de trois cycles annuels ; elle a commencé fin 1967 grâce à une subvention de l'OMS. Pour des raisons indépendantes de la population étudiée le groupe du Saloum a été abandonné après un an, et les autres après deux ans.

En raison du caractère intime de certaines questions, il est souhaitable, sinon indispensable, que la même enquêtrice visite le même groupe de femmes pendant toute la période d'observation, ce qui n'a pu être toujours réalisé et a amené à interrompre l'enquête dans la zone du Saloum.

La répétition des passages crée d'ailleurs un climat favorable à la collecte d'autres renseignements :

- en milieu urbain, deux tiers des jeunes filles autour de l'âge de 15 ans ont une date de naissance connue ; il a été possible de demander à chacune si elle était ou non réglée et d'estimer ainsi l'âge moyen du ménarche. Par contre le faible nombre de femmes connaissant leur date de naissance aux environs de la ménopause ne permettait pas d'estimer cette limite de la vie fertile,
- un essai a été tenté de questions relatives à la fréquence des rapports (existence ou non de rapports au cours de la dernière semaine),
- quelques questions, d'ordre sociologique, ont été posées, du type enquête CAP.

Ce type d'enquête démographique semble donc se prêter à la collecte de certaines données sur les composantes et facteurs de la fécondité. L'analyse en cours dira quelles améliorations il conviendrait d'y apporter et quelles en sont les limites.

On peut cependant penser que cette technique permet plus facilement la collecte des données sur les deux composantes : mortalité intra utérine et stérilité physiologique liée au post-partum, que sur les deux autres, fécondabilité et stérilité pathologique.

En ce qui concerne le post-partum, ont été envisagées la reprise des rapports, la durée d'aménorrhée et celle de l'allaitement. Il serait intéressant de connaître la durée des cycles menstruels à la fin de la période d'aménorrhée dans la mesure où ils traduisent les cycles ovulatoires. Ce type de données impliquerait des passages mensuels auprès des femmes concernées.

En ce qui concerne la mortalité intra utérine, la réticence à déclarer une gestation est assez répandue, variable selon la coutume.

Pour améliorer l'enregistrement des gestations, il ne s'agirait donc pas seulement de réduire encore l'intervalle entre les visites mais, dans la logique de la méthode, de déterminer une constatation objective de la nouvelle gestation au stade le plus précoce possible. Des tests biologiques urinaires simples donnent 95 % de fiabilité à trois semaines ou un mois de gestation.

Lors d'une enquête sur la prévalence du diabète auprès des femmes de l'échantillon de Pikine, la collecte des urines ne semble pas avoir posé de problèmes. Un essai d'examen mensuel des urines pendant une période à déterminer serait donc à entreprendre.

Ce type d'investigation ainsi que la surveillance de l'aménorrhée post-partum justifieraient alors un intervalle mensuel entre les passages, rythme dicté par la biologie.

Ce mode d'enquête pourrait être particulièrement utile dans les pays de basse fécondité naturelle pour déterminer la part de la stérilité, et de la mortalité intra utérine.